



Commune d'Autigny

Surveillance Cour d'école



Le futur Cercle scolaire Autigny-Chénens-Cottens recherche pour la prochaine rentrée scolaire, des personnes de confiance qui accepteraient de surveiller les élèves dans les cours d'école de **Chénens** et de **Cottens**, soit

- de 7h25 à 7.55 h
- de 11h50 à 12h10 (environ)
- de 13h10 à 13h40
- de 15h40 à 16h (environ)

Les heures de fin correspondent à la fin des trajets des bus. La surveillance doit obligatoirement avoir lieu jusqu'à la fin des derniers transports d'élèves.

Cette tâche pourrait être partagée entre plusieurs personnes. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la commune d'Autigny.

La rentrée en fonction est le jeudi 22 août 2024.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser une lettre de motivation avec leur CV.

Envoi des dossiers :

- par courrier postal à : Administration communale, Rte de Chénens 12, 1742 Autigny
ou
- par courriel à : commune@autigny.ch

Délai postulation : 1^{er} juin 2024

Le Conseil communal